



# 13<sup>ème</sup> TIR DU CORJON

Vendredi	26 avril	de 15 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)
Samedi	27 avril	de 09 h 00 à 11 h 30 (4 cibles)
Jeudi	02 mai	de 16 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)
Vendredi	03 mai	de 15 h 00 à 20 h 00 (6 cibles)

Tir de groupes et individuels  
Plan de tir 300 m

## Buvette

Petite restauration - Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

[www.tirsportifechallens.ch](http://www.tirsportifechallens.ch)

*Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs*

# Dispositions générales

## Société organisatrice : Société de tir : Tir Sportif Echallens

Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation :	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licences :	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions :	<b>Tir Sportif Echallens</b> <b>p.a. Ravy Pascal</b> <b>Ch. de la Raisse 39</b> <b>1040 Echallens</b> <b>pascal.ravy@vd.ch</b> <b><i>Inscriptions possible pendant la durée du tir</i></b>
Paiement :	Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au CCP n° 10-15194-5 de la société ou au bureau le jour du tir. (Iban n° CH12 0900 0000 1001 5194 5)
Finance de groupe :	Elle est fixée à <b>Fr. 40.00.</b> Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
Livret de tir et taxes FST & SVC :	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à <b>Fr. 6.00.</b> Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Paiement livret de tir :	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
Distinction/ Carte couronne	Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "GROUPE" et "ECHALLENS "
Positions :	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton, couché bras franc Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
Catégorie d'armes :	Cat. A : Armes standard et armes libres Cat. D : FA57/03 Cat. E : FA90/MQ/FA57/02
Catégorie de groupes :	Cat. A : Toutes les armes Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
Munition :	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations :	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Dérangements :	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
Réclamations :	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

## **CIBLE " EXERCICE "**

Armes Toutes les armes  
Cible A à 10 ou à 100 points  
Nombre de coups 5, coup par coup (nombre de passes illimitées)  
Position Libre  
Prix de la passe **Fr. 6.-** (munitions comprises)

## **CIBLE " GROUPE "**

Armes Toutes les armes  
Cible A à 100 points  
Nombre de coups 6, coup par coup  
Position Selon les dispositions générales  
Prix de la passe **Fr. 18.-** (Fr. 15.90 + Fr. 2.10 pour la munition)  
Fr. 40.- (finance de groupe)

**La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs**

Distinction Carte couronne à Fr. 12.- ou prix en nature

Catégorie A	525 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	520 points et plus pour	U21 et V
	515 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	500 points et plus pour	E
Fass 57 (03)	495 points et plus pour	U21 et V
	490 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	485 points et plus pour	E
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	480 points et plus pour	U21 et V
	475 points et plus pour	U17 et SV

Classement Au total des 5 meilleurs résultats du groupe, appui par le meilleur résultat.

Répartition 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes.  
Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance.  
Valeur du 1<sup>er</sup> prix Cat A : **Fr. 120.00** Cat AO : **Fr. 200.00**

## **CIBLE " ECHALLENGES "**

Arme Toutes les armes  
Cible A à 100 points  
Nombre de coups 5, coup par coup  
Position Selon les dispositions générales  
Prix de la passe **Fr. 18.-** (Fr. 16.25 + Fr. 1.75 pour la munition)  
Distinction Carte couronne à Fr. 12.- ou prix en nature

Catégorie A	440 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	430 points et plus pour	U21 et V
	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
Fass 57 (03)	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	400 points et plus pour	U21 et V
	395 points et plus pour	U17 et SV

**Cible Echallenges** **En 3 catégories : A, D et E**  
**Fr. 70.00 au premier, Fr 50.00 au deuxième, Fr. 30 au troisième**

## CIBLE " REPARTITION "

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 10 points
Nombre de coups	6, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	<b>Fr. 20.-</b> - (Fr. 17.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction	Aucune

### Barème :

Points	Cat A	Cat D & E
<b>60</b>	Fr. 100.00	Fr. 100.00
<b>59</b>	Fr. 60.00	Fr. 70.00
<b>58</b>	Fr. 30.00	Fr. 50.00
<b>57</b>	Fr. 20.00	Fr. 40.00
<b>56</b>	Fr. 15.00	Fr. 30.00
<b>55</b>	Fr. 10.00	Fr. 25.00
<b>54</b>	Fr. 5.00	Fr. 20.00
<b>53</b>		Fr. 15.00
<b>52</b>		Fr. 8.00
<b>51</b>		Fr. 5.00

### Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

\*\*\*\*\*

### Classement Roi du Tir : 3 catégories

<b>Cat A/D/E</b>	20 % cible groupe + 20 % cible Echallens	100 % cible Répartition
	1 <sup>er</sup> 100.-	2 <sup>ème</sup> 70.- 3 <sup>ème</sup> 50.-

Des classements U17/U21 par catégorie à l'addition du 20% de la passe « GROUPE » et de la passe répartition sous réserve d'au moins dix tireurs par catégorie.

### Société Vaudoise des Carabiniers

Approbation du plan de tir : 1<sup>er</sup> décembre 2018

Le chef de la Division fusil : **Alfred TISSOT**

